



Communauté de Communes
Parthenay-Gâtine

NOTE DE PRESSE

Date : 18 octobre 2019

Lieu : Déchèterie de Parthenay

Service communication

Pauline Martineau / tél. 05 49 71 08 80 /martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

Elu : Louis-Marie Guérineau, vice-président en charge des actions environnementales et des déchets

Services : David Tessier, directeur des services techniques / Laurence Larrignon, responsable secteur déchets / Stéphane Gardenal, technicien

Les déchèteries de Parthenay, Amailloux et Thénézay réhabilitées

Parthenay Gâtine vient de lancer les travaux de réhabilitation et de mise aux normes de ses trois déchèteries : Parthenay, Amailloux et Thénézay.

De manière à offrir un maillage optimal sur son territoire, Parthenay-Gâtine dispose d'un réseau de trois déchèteries : Parthenay, Thénézay et Amailloux. Ce maillage permet à chaque usager de se situer à moins de 15 minutes d'un des trois sites.

Les déchèteries sont ouvertes aux particuliers ainsi qu'aux commerçants et artisans résidant sur le territoire communautaire. Les déchets autorisés sont les suivants :

LES DÉCHETS ACCEPTÉS :



Des travaux nécessaires

Depuis leur création, aucun travaux d'envergure n'ont été réalisés sur les trois sites.

Aujourd'hui, il apparaît donc que les déchèteries ne répondent plus aux normes réglementaires et ne sont plus adaptées pour accueillir dans de bonnes conditions les usagers, toujours plus nombreux à venir en déchèterie.

Rien qu'à Parthenay, jusqu'à 350 personnes fréquentent chaque jour le site.

A cela s'ajoute le fait que les sites n'ont actuellement pas la capacité nécessaire pour réceptionner l'ensemble des catégories de déchets.

Améliorer le service rendu aux usagers

Parthenay-Gâtine a donc décidé de lancer d'importants travaux de réhabilitation, d'aménagement et mise en conformité.

Les travaux ont ainsi pour objectif :

- D'améliorer le service rendu aux usagers et les accueillir dans de meilleures conditions (communication et sécurité)
- D'augmenter les capacités de stockage sur site pour certains flux et accueillir les nouvelles filières de valorisation (tri du bois, ...)
- De répondre aux exigences réglementaires
- De limiter le vol et le vandalisme
- De séparer les flux entrant et sortant
- D'améliorer les conditions de travail des agents
- De maîtriser de coûts de fonctionnement

14 mois de travaux

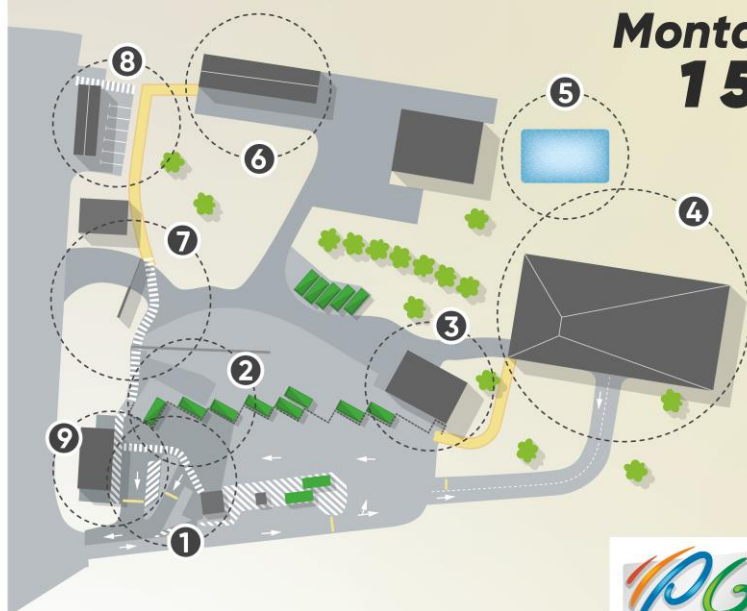
Débutés le 7 octobre, les travaux vont durer 14 mois. Le montant de l'opération s'élève à 1 780 000 euros TTC

- Les travaux à Parthenay, 1 537 000 euros, prévoient notamment la création de :
 - trois nouveaux quais
 - une plateforme verre
 - une plateforme déchets verts et gravats
 - un bassin incendie
 - un hangar de stockage véhicules de service
 - un accès technique
 - un parking pour huit véhicules
 - un local pour le dépôt des déchets dangereux des ménages(DMS) et des déchets d'équipements électriques et électroniques
 - la remise en état de l'équipement électrique du local gardien

Des travaux d'éclairage, d'assainissement, de clôtures sont également prévus.

Réhabilitation et mise aux normes de la déchèterie de Parthenay

Montant des travaux
1 537 000 € TTC



- ① Aménagement entrée / sortie
- Création de :**
- ② 3 nouveaux quais
- ③ une plateforme verre
- ④ une plateforme déchets verts et des gravats
- ⑤ un bassin incendie
- ⑥ un hangar de stockage véhicules de service + atelier
- ⑦ un accès technique
- ⑧ un parking pour 8 véhicules
- ⑨ un local pour le dépôt des
DMS (Déchets dangereux des ménages) et
des DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques)



Communauté de Communes
Parthenay-Gâtine

- A Thénézay, 117 000 euros TTC :
 - Remise en état du local gardien
 - Fermeture de l'espace dédié à la déchèterie (2 barrières amovibles manuelles)
 - Mise en place de deux barrières amovibles pour délimitation de la zone d'exploitation
 - Reprise de voiries
 - Création de toilette sèche
 - Incendie : mise en place d'une bâche souple volume 60 m³
- A Amailloux, 126 000 euros TTC :
 - Remise en état du local gardien
 - Reprise de voiries
 - Incendie : mise en place d'une bâche souple volume 60 m³